



Paris, le 8 novembre 2011

Colloque

« **Comment débattre des nouvelles technologies ?** »

Mardi 8 novembre 2011

Pascal FAURE

Vice-Président du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Mesdames et Messieurs,

Permettez moi tout d'abord de remercier Vincent CHRQUI qui a permis au Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies d'être partie-prenante de l'organisation de ce colloque consacré aux débats sur les nouvelles technologies.

Je voudrais également remercier d'emblée ceux qui vont donner vie aux échanges, et tout particulièrement le Préfet DESLANDES et le député Bertrand PANCHER qui introduiront les deux tables rondes de l'après midi, autour desquelles se réuniront de riches personnalités.

Je voudrais enfin remercier l'auditoire dont l'ampleur montre, en elle-même, toute l'importance des questions dont nous allons traiter.

*

Ce colloque et la proposition de partenariat avec le CGIET sont des initiatives du Centre d'analyse stratégique qui, dès la fin du débat public sur les nanotechnologies, s'est interrogé sur les raisons et les modalités de la mise en débat de sciences et techniques ayant une dimension sociétale significative.

Alors pourquoi le CAS a-t-il souhaité la participation du CGIET à ce colloque ?

- 1- Le CGIET est un organe de conseil et d'inspection, dont **l'expertise, les rapports et les actions de médiation sont reconnus, en raison d'une part de l'indépendance de ses membres au regard des intérêts particuliers et, d'autre part, de sa charte de déontologie** qui fait obligation à ses membres d'entendre toutes les parties prenantes dans le cadre des missions qui lui sont confiées.
 - 2- Les missions du CGIET sont larges et les domaines d'application sectoriels qui entrent dans ses missions prennent aujourd'hui une importance croissante dans le champ sociétal.
 - 3- Parmi nos missions, figure la contribution de l'industrie, de l'énergie et des technologies au développement durable, avec ses **trois piliers économique, écologique et sociétal**.
- **L'énergie**, depuis l'énergie nucléaire jusqu'aux énergies renouvelables, sobres en carbone, les matières premières, **et les technologies de l'information** sont des pôles de compétence du CGIET hérités de ses deux branches fondatrices, le CGM et le CGTI.
 - Les **technologies émergentes et les matériaux avancés** font également partie de ses domaines de compétence en développement, soit à la demande des autorités ministérielles, soit du fait d'une démarche prospective et de référents thématiques dédiés, comme c'est le cas pour les nanotechnologies ou les technologies vertes.

Pour illustrer mon propos, je pourrais vous citer **trois domaines** de travaux que nous avons conduits, qu'ils soient ponctuels ou récurrents :

- Dans le **domaine des technologies de l'information et de la communication**, le CGIET s'est intéressé à la diffusion des TIC dans la société française, à ses bénéfices et au suivi attentif de la réduction de la fracture numérique et des nouveaux usages ; il a été précurseur du rapport sur le développement éco-responsable de la filière TIC en examinant la contribution des TIC aux organisations sobres en carbone.
- Dans le domaine des **nano et des biotechnologies**, le CGIET a produit dès 2005 un rapport sur l'éthique et la prospective industrielle des nanotechnologies, qui anticipait la convergence avec les biotechnologies. Nous avons publié un numéro spécial des Annales des Mines (*série Réalités industrielles de février 2010*) sur l'apport des nanotechnologies au développement de la biologie de synthèse et nous avons accompagné l'OPECST dans l'organisation d'un colloque sur ce sujet pour ce qui concerne les enjeux industriels de cette technologie émergente.
- Dans le domaine de **l'énergie**, le CGIET a été sollicité par les ministres pour conduire avec le CGEDD une expertise sur les techniques d'exploration et d'exploitation des gaz de roche-mère. L'une des recommandations consiste à systématiser les phases d'information, de consultation et de concertation avec le public le plus en amont possible des projets d'exploration.

Je pourrais aussi citer d'autres actions telles que la **neutralité dans le réseau** Internet ou encore l'Internet et le **respect de la vie privée**.

4. Lors de la création du CGIET, en 2009, **nous avons décidé de créer une section « Technologies et Société »**, dont la présidence a été confiée à Françoise ROURE.

C'est une **innovation institutionnelle en soi** qui reflète toute l'attention portée par l'Etat aux enjeux industriels, économiques et sociétaux liés à l'interaction entre les technologies et la société.

Pour cette section, s'agit d'examiner comment le développement des technologies peut s'effectuer **sous le regard de la société, dans un contexte de mondialisation, de numérisation** et donc, peut-être, **de déhiérarchisation de l'information**, toujours plus important.

Cette section, en coopération avec les autres sections du CGIET, a examiné différentes facettes de la relation technologies-société, selon plusieurs angles de vue sectoriels tout en incluant, chaque fois que possible, une dimension prospective dans ses travaux. Je pourrais citer quelques exemples sur lesquels les membres de cette section ont été appelés à contribuer comme **la question de la qualité et de l'indépendance de l'expertise** ou, encore, **de l'évaluation des différentes modalités d'organisation des débats publics**, en appui aux travaux du groupe de travail de l'OCDE sur les nanotechnologies, point qui sera développée au cours de la seconde table-ronde.

Avec ces travaux qui ne constituent pas, à eux seuls, un aboutissement en termes de relations entre la Société et les Technologies, **le CGIET dispose d'ores et déjà d'éléments solides et d'un savoir-faire à la disposition de tous les acteurs qui souhaiteraient s'y référer** dans le respect de ses modes de saisine.

J'ai coutume de dire que le CGIET travaille selon deux modes : « pompier » et « architecte ». Sur les questions qui nous intéressent aujourd'hui, je souhaiterais que le CGIET et, plus généralement, la puissance publique, interviennent davantage en mode « architecte », c'est à dire celui qui éclaire, prépare et bâtit l'avenir, plutôt que dans un mode qui vise à corriger les écarts du passé ou du présent.

5. Qu'attendre alors de ce colloque ?

Tout d'abord, **tirer les enseignements critiques** des expériences de ces dernières années, qui illustrent assez bien la diversité et la complexité des relations entre science, technologie et société.

Ensuite, **tenter d'en dégager les orientations qu'il serait souhaitable de promouvoir pour débattre de façon responsable, dans nos sociétés modernes, de l'essor des technologies émergentes, puis d'en tirer les bienfaits** en terme de développement économique, sociétal et environnemental.

A cet égard, on peut se demander si les échelles de temps que nous connaissons aujourd'hui sont les plus adaptées. Le débat public est désormais essentiel pour faciliter l'appropriation raisonnée des technologies. Pourtant, il se déroule sur une période courte, ramassée dans le temps, de quelques mois en général, alors que l'on s'inscrit dans un processus de développement et de diffusion qui peut prendre plus d'une dizaine d'années...

Cette question, qui préfigure **l'inscription du débat public dans un continuum**, et bien d'autres, renvoient aux points qui seront évoquées lors des tables-rondes prévues cet après-midi.

Pour peu qu'au-delà des modalités d'organisation des débats publics, ces tables rondes remontent à leur origine, c'est-à-dire à la question des **finalités** mêmes du débat sur les technologies nouvelles, elles devraient alors contribuer à clarifier les enjeux, à rassembler un meilleur **consensus** sur les modalités et, pourquoi pas, à inspirer quelques **recommandations** de méthode et d'action pour les décideurs publics et privés.

Je vous souhaite donc de bons et fructueux travaux.

Je vous remercie et je passe la parole à Jean Bergougnoux, président d'honneur de la SNCF, directeur général honoraire d'EDF et ancien président de la Commission particulière du débat public sur les nanotechnologies.